

# Monuments Infos

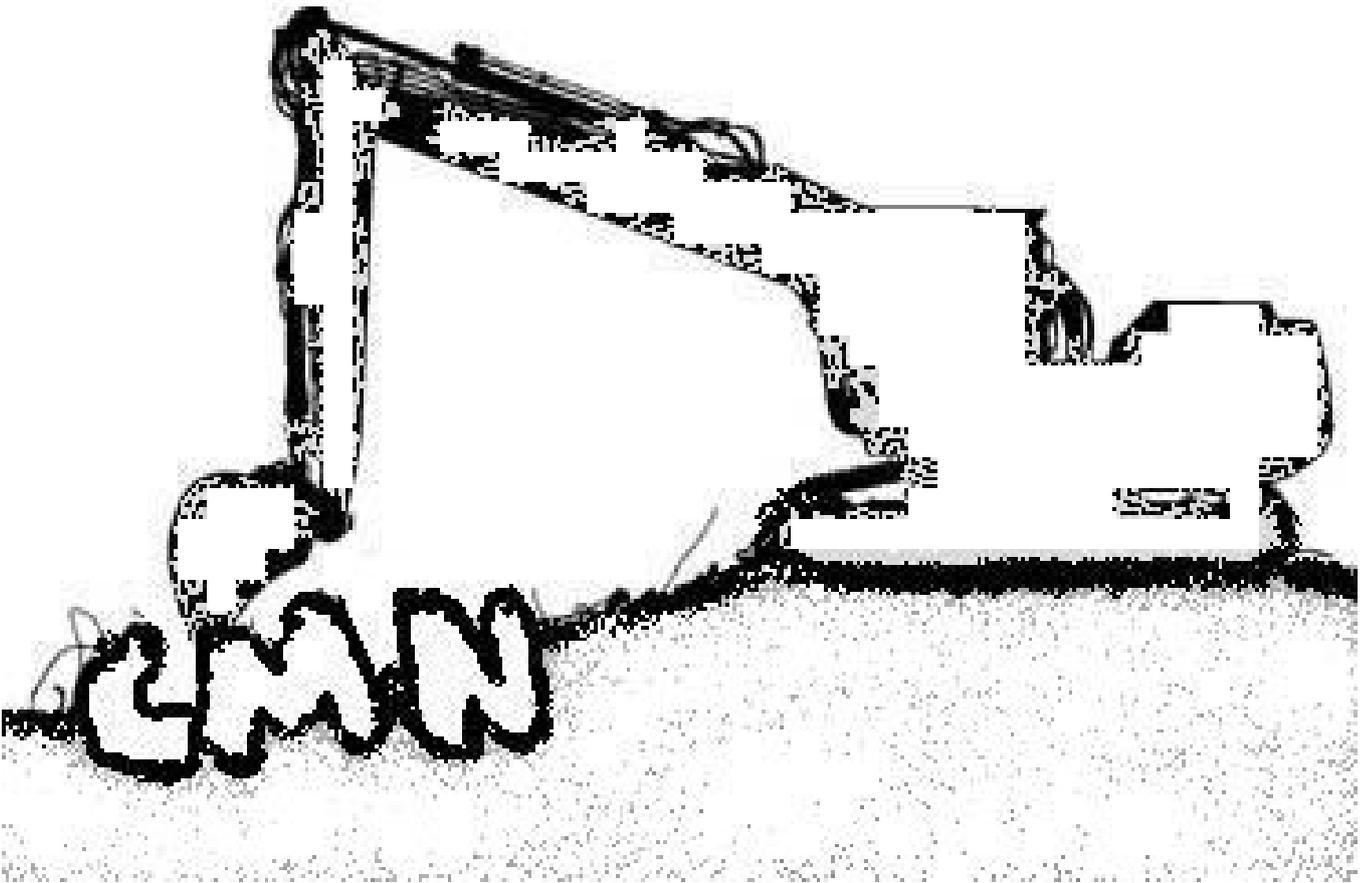
JUILLET 2006

Numéro 35

*Ce Monument Infos est dédié à Galinette, Fantomette et à la Sorcière. Grosses bises à tous!!!*

## LA DEMOLITION COMMENCE?

Syndicat National des Monuments Historiques CGT



## SOMMAIRE...SOMMAIRE...SOMMAIRE

Ceci est une version allégée pour le web du Monuments Infos, nous avons laissés les articles qui n'étaient pas des comptes rendus d'instances paritaires que vous pouvez d'ailleurs retrouver dans la rubrique «instances paritaires» du site. Donc, **Page 2** : l'éditorial qui démolit tout ; **page 3** : la vie des monuments avec les trépidantes z'aventures de Marie-Antoinette à Saint-Denis ainsi que deux brèves sur les jours fériés et sur le repyramidage... Bonnes vacances pour ceux qui en prennent !

# É d i t o r i a l

## Quel devenir pour le CMN ?

Dans le Monuments Infos n°31, nous titrions « Chronique de la mort annoncée du CMN ». Malheureusement, les évolutions que connaît l'établissement ne fait pas démentir ce titre et ne fait que le renforcer.

Nous dénonçons alors la décentralisation, la multiplication de monuments changeant de statut (Chambord, les Tuileries, Carnac...). Le CMN dépossédé de ses monuments, et parfois pas des moindres, perdait de son identité et de ses missions : l'ouverture et la présentation des monuments et de leurs collections.

Aujourd'hui, le CMN applique la lolf (loi organique relative aux lois de finances) et intègre via le contrat de performance une notion nouvelle dans le service public : la rentabilité qui devient par ailleurs son leitmotiv. Or, le service public n'a pas être rentable, il se doit avant tout de répondre aux besoins individuels et collectifs de la nation. Et en ce qui nous concerne plus particulièrement, il en va de la démocratisation de la Culture : de son accessibilité pour chaque citoyen tant au niveau tarifaire qu'en terme d'ouverture.

Le CMN fait aujourd'hui un virage à 180°! Nous l'avions signalé lors des conseils d'administration où, pas un ne passait, sans que l'on ne voit une augmentation tarifaire. Cela ne suffisait pas, désormais c'est l'ouverture des monuments qui va être attaquée parce que des monuments ne sont pas rentables.

Avec la décentralisation, le CMN devait se réduire à peau de chagrin. A l'heure où est écrit cet article, la décentralisation n'est pas un franc succès mais il reste encore quelques jours pour que des collectivités territoriales se déclarent candidates. Initialement, pour compenser les pertes de monuments, le CMN se voyait attribuer la maîtrise d'ouvrage, en l'occurrence l'entretien, la restauration et la conservation de ses monuments. La CGT s'y était formellement opposée pour différentes raisons : conflit d'intérêt qui entraînerait la programmation des travaux sur les monuments les plus rentables (et désormais les plus ouverts), les questions qui se posent en terme de moyens humains et financiers et la destruction des services patrimoniaux que sont les SDAP et les DRAC.

Par quel moyen, cet établissement qui dit lui-même avoir des marges de manœuvres financières très limitées et qui s'autofinance à 90%, peut intégrer une charge aussi lourde que la maîtrise d'ouvrage si le Ministère de la Culture ne lui donne pas une subvention suffisante (et ce fût le cas c'est déjà présenté lors des départs de Chambord et des Tuileries).

Ce 7 juillet, un sénateur UMP de Meurthe-et-Moselle est intervenu sur Europe 1 disant que les monuments historiques - dont la Sainte-Chapelle et la Conciergerie - n'avaient pas le financement nécessaire à l'entretien à la restauration et à la conservation. Cette intervention radiophonique n'est pas à prendre à la légère, ce n'est, en effet, que la énième intervention sur le sujet et qui démontre une montée au créneau concernant la restauration, l'entretien et la conservation des monuments historiques. Depuis des mois, les médias (Le Monde, le Figaro...) se font l'écho de la réduction des crédits alloués par le Ministère à la restauration des monuments historiques. Ne nous leurrions pas, une subvention ministérielle à hauteur ne semble pas envisagée.

Au milieu de cette agitation parlementaire et médiatique, dans sa course vers la rentabilité de ses monuments, dans ses changements de missions que sont moins d'ouverture des monuments et l'intégration de la maîtrise d'ouvrage, alors que se profile une gestion déconcentrée des monuments, quel devenir pour le CMN ? Vers quelles orientations va le CMN et par conséquent ses agents ?

## A Saint-Denis, Marie-Antoinette, n'a plus toute sa tête!

Est-ce à l'occasion de la sortie du nouveau film de Sofia Coppola ou s'agit-il d'un nouveau « miracle » de saint Denis ? Toujours est-il que dimanche dernier, nous avons eu l'honneur, que dis-je, l'immense privilège de recevoir la visite de Marie-Antoinette en personne! Non pas la fade actrice qui joue dans le film, mais la *vraie* Marie-Antoinette, et en plus elle paye le droit d'entrée (plein tarif) comme tout le monde!

C'était le 30 avril dernier; à la billetterie du monument, nous voyons arrivé une femme style « BCBG »: chapeau noir à large bord, une grande rose sur le revers de la veste et au moins trois bagues à chaque doigts (authentique!). Elle demande à payer avec une American Express, la caissière lui répond que nous n'acceptons pas ce type de carte, elle sort alors sa visa. Nous lui délivrons son ticket puis elle se présente: « je m'appelle... (là elle nous sort un prénom composé

complètement alambiqué dont je ne me souviens même plus)... dite aussi Marie-Antoinette » . Stupeur au sein de l'équipe! nous nous regardons tous sans rien dire et face à notre incrédulité apparente, elle nous présente fièrement une espèce de carte de visite sur laquelle figure une reproduction d'un célèbre portrait de la reine; même les autres visiteurs faisant la queue y ont droit.

Alors qu'elle pénètre dans le monument, je préviens l'équipe de la surveillance (sait-on jamais) une collègue me répond, à juste titre, qu'elle risque d'avoir un choc en découvrant son propre tombeau! Après maintes cérémonies bizarres et autres signes de croix, notre Marie-Antoinette locale se prosterne littéralement devant le priant de la reine (qui, au passage, date du XIXème siècle). Alors que nous la surveillons discrètement, elle passe plusieurs minutes agenouillée, le visage à quelque centimètre de la pierre froide et marmonne des paroles incompréhensibles .(prière? formules magiques?) du commun des mortelles que nous sommes. Elle se précipite ensuite vers la crypte, pas de chance, dans l'escalier elle croise un groupe d'une trentaine de personne qui suivait une visite guidée. Elle peste mais patiente, et lorsque l'accès se libère, elle descend enfin et recommence ses incantations devant la pierre tombale de « l'autrichienne ». Entre temps je croise un autre collègue et lui dit qu'ils vont certainement avoir du mal à la faire sortir au moment de la fermeture...

Fort heureusement, elle sortira bien sagement d'elle même, je la retrouve d'ailleurs à la billetterie, elle paraît complètement hébétée, peut-être a-t-elle été touchée par la Grâce? A moins qu'elle n'ai fini par rencontrer son propre fantôme? En tout cas, elle avait l'air de bien s'y connaître en communication avec les esprits!

Cet épisode nous aura au moins donné une brillante idée: proposer aux visiteurs un spectacle vivant avec, non pas des acteurs, mais les vrais personnages historique réincarnés! Pour sûr cette idée va certainement plaire à la direction, toujours en quête de nouveautés pour renflouer les caisses!

A Ecouen ils ont « Leonardo »; à Saint-Denis nous aurons « Marie-Antoinette »

## Le travail des jours fériés ne rime pas avec gratuité !

Les monuments sont ouverts les dimanches et les jours fériés. Ainsi, la culture est accessible au plus grand nombre, visiteurs assidus, occasionnels, individuels ou familial. Si les visiteurs ont une vie familiale, il se pourraient bien que les agents également en ait une, et peut être même être une famille monoparentale. Travailler les dimanches et les jours fériés se fait donc parfois au détriment de la vie familiale. Et pourtant, les agents y sont attachés. Cela fait bien sûr partie de certaines valeurs du service public : satisfaire le besoin de la population en matière de culture. Mais les agents y sont également attachés pour d'autres raisons plus terre à terre : les primes dominicales et des jours fériés deviennent un complément salarial face à la diminution du pouvoir d'achat qui ne cesse de s'accroître depuis plusieurs années et que la CGT ne cesse de dénoncer.

Certains agents de la région PACA se sont vus refuser le paiement des jours fériés au motif que l'enveloppe des crédits d'indemnités pour jours fériés allouée annuellement était pour 2006 insuffisante. Ainsi le Centre des Monuments Nationaux inciterait les agents à récupérer plutôt que de se faire rémunérer les jours fériés. C'était un courrier du mois d'avril qui concernait l'ensemble de l'année 2006 ! Il ne restait en alors que 300 euros... Ca c'est ce que l'on peut appeler de la bonne gestion prévisionnelle ! Voici l'exemple type de ce que nous pouvons craindre de la déconcentration : une gestion approximative.

Il est inacceptable que des agents se voit obliger de prendre des récupérations plutôt que d'être rémunérés. Tout travail mérite salaire...qui plus est quant celui-ci est sur la base du volontariat. La récupération c'est une perte du pouvoir d'achat et ce n'est pas ce qui améliorera le sous-effectif que connaissent les monuments. A trop vouloir dégoûter les agents de leur travail, ce sont les monuments et les visiteurs qui en pâtiront le plus : fermeture et dégradation du service public !

## REPYRAMIDAGE – FORMATION – PREPARATION AUX CONCOURS

La DAG en collaboration avec les DRAC et les Etablissements publics va organiser des formations de préparation aux concours et examens d'adjoint technique et de TSC prévus pour la fin de l'année 2006 et ce dans le cadre du repyramidage.

La CGT s'est inquiétée auprès du service de formation de l'organisation de ces formations pour les agents de province. Il est entendu que tous les agents pouvant y prétendre auront accès à ces formations.

Les correspondants interrégionaux seront chargés du suivi et de l'organisation de ces formations. Vous trouverez sur Sémaphore la liste des 5 correspondants. **Nous vous conseillons d'attendre le mois de septembre, pour les contacter : les formations ne pouvant être organisées qu'après les vacances d'été.**

Nous suivrons l'évolution des formations et **nous vous engageons à nous contacter dès qu'un problème risque de se présenter : délai d'inscription, information, refus de formation, bref tout ce qui pourrait vous empêcher de préparer ces concours dans les meilleurs conditions.**